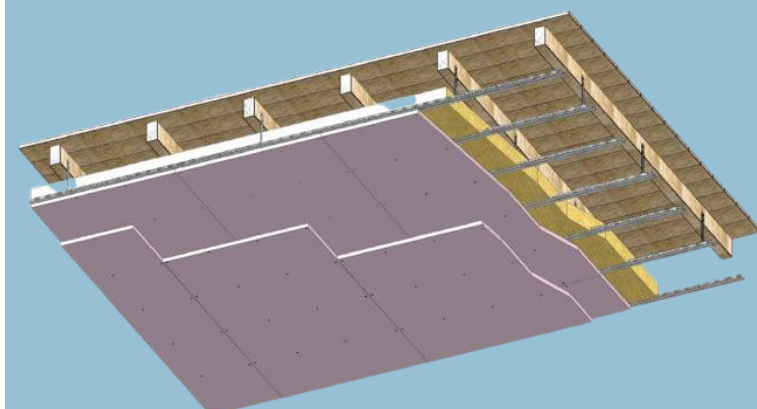




PLAFOND KNAUF METAL F47
REI 60 SOUS PLANCHER BOIS
KNAUF 2KF15

Fiche Technique Système

2022-10

PLAFOND KNAUF METAL F47 DOUBLE PEAU, REI 60 SOUS PLANCHER BOIS KNAUF 2KF15

D152.fr_PKM-PLANCHER-BOIS_REI60.fr_F47_2KF15

Description du système

Plafond KNAUF METAL F47 sous plancher bois constitué par assemblage de deux plaques de plâtre KNAUF KF15 vissées sur une ossature métallique Knauf.

Le système est composé de :

- Plaques KNAUF KF15.
- Fourrure F47.
- Cornière 25/30 ou Rail F47.
- Vis TTPC 45.
- Laine de verre
- Suspente bois, pivots ou U
- Trappe de visite STAR SF1h/EI60 (optionnel)

Documents de référence

Mise en œuvre conformément à :

- NF DTU 25.41

Justificatif de résistance au feu :

- PV: EFR 15-003800 Révision 1 Rec. 20/1 Ext. 17/1
- PV : 08-H-026 Rec. 18/2 Ext. 09/1 Ext 09/2 Ext. 15/5

Domaine d'emploi

Les plafonds KNAUF METAL F47 sous plafond bois sont destinés à la réalisation d'ouvrages en :

- Neuf ou réhabilitation
- Locaux intérieurs classés EA – EB – EB+ p – EB+c

Ce domaine d'emploi est valide pour les ouvrages suivants :

- Les bâtiments d'habitation de première, deuxième et troisième famille.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5 en rez-de-chaussée hors locaux à risques importants.
- Les ERP de catégorie 1,2,3,4 et 5 pour les niveaux au-dessus du rez-de-chaussée et inférieurs à 8m hors locaux à risques importants.
- Les ERP de catégorie 2,3,4,5 pour les niveaux entre 8 et 28m hors locaux à risques importants.
- Les bâtiments soumis au code du travail.

PLAFOND KNAUF METAL F47, REI 60 SOUS PLANCHER BOIS KNAUF 2KF15



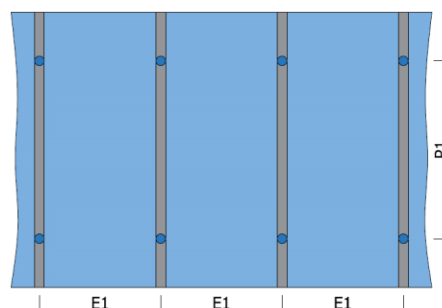
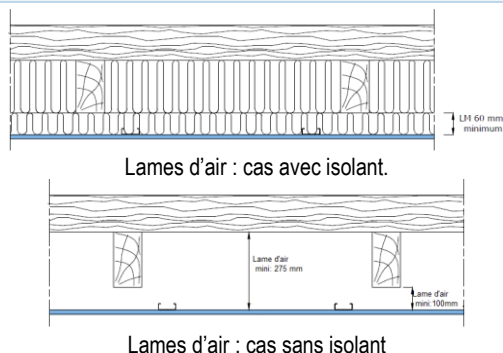
D152.fr_PKM-PLANCHER-BOIS_REI60.fr_F47_2KF15

Caractéristiques techniques

Éléments constitutifs du système	
Parements	KF15
Nombre de peau	2
Ossature	F47

Résistance au feu					
Type de support	Plancher bois	Plancher bois	Plancher bois	Plancher bois	Plancher bois
Classement de résistance au feu	REI 60	REI 60	REI 60	REI 60	REI 60
Isolation	Avec	Avec	Sans	Avec	Sans
Type d'isolant	Laine de verre	Laine de verre	-	Laine de verre	-
Épaisseur isolant [mm]	60 à 400	60 à 400	-	100 à 400	-
Lame d'air mini. (LA) [mm]	0	0	275	175	275
Dimensionnement ^{(1) (2) (3)}					
Ossature	F47 avec plafond acoustique (max 10kg/m²)	F47 sans plafond acoustique	F47 sans plafond acoustique	F47 avec trappe STAR SF1h/EI60	F47 avec trappe STAR 1h/EI60
Portée maximale F47 (P1) [m]	1.05	1.15	1.00	1.00	1.00
Entraxe maximale F47 (E1) [m]	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6
Plaque	1 ^{ère} peau	1 ^{ère} peau	1 ^{ère} peau	1 ^{ère} peau	1 ^{ère} peau
Entraxe vissage sur F47 [mm]	300	300	300	300	300
	2 ^{ème} peau	2 ^{ème} peau	2 ^{ème} peau	2 ^{ème} peau	2 ^{ème} peau
Entraxe vissage sur F47 [mm]	150	150	300	300	300

Dispositions particulières de mise en œuvre	
Performance Feu :	Consulter le PV de résistance au feu
Performance acoustique :	Non
Autre :	Non



Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.

PLAFOND KNAUF METAL F47, REI 60 SOUS PLANCHER BOIS KNAUF 2KF15



D152.fr_PKM-PLANCHER-BOIS_REI60.fr_F47_2KF15

Spécifications particulières

Mise en œuvre optionnelle des trappes de visite KNAUF STAR SF1h/EI60 :

Le principe de mise en place des trappes de dimensions 200 x 200 mm jusqu'aux dimensions inférieures à 600 x 600 mm est le suivant :

- Une découpe est réalisée dans la double épaisseur de plaques de plâtre. Les dimensions de cette découpe sont de (L+5) x (l+5) mm laissant un jeu libre d'environ 5 mm entre le cadre de la trappe et le bord du plafond en plaques de plâtre ;
- Fixation du cadre sur le plafond à raison de vis de type TTPC 45 réparties au pas de 100 mm ;
- Mise en place de l'ouvrant de la trappe contre son cadre ;
- Réalisation d'un congé en grattant les plaques de plâtre constituant le plafond protecteur sur toute la périphérie des trappes ;
- Rebouchage de ce congé à l'enduit EJR.

Pour les trappes dont la dimension transversale est supérieure à 600 mm, leur installation doit se faire lors de la mise en place de l'ossature du plafond et entraîne :

- La découpe du plafond constitué de plaques de plâtre à une section de (L+5) x (l+5) mm ménageant ainsi un jeu de 5 mm sur toute la périphérie ;
- L'interruption d'une fourrure F47 ;
- L'installation de fourrures F47, de part et d'autre de la trappe et au maximum à 100 mm, perpendiculaires aux fourrures servant à l'ossature du plafond ;
- La fixation du cadre sur le plafond à raison de vis de type TTPC 45 réparties au pas de 100 mm ;
- La mise en place de la lame de la trappe contre son cadre ;
- La réalisation d'un congé en grattant les plaques de plâtre constituant le plafond protecteur sur toute la périphérie des trappes ;
- Le rebouchage de ce congé à l'enduit EJR.

Knauf
Zone d'Activités – Rue Principale
68600 WOLFGANTZEN
www.knauf.fr

SUPPORT TECHNIQUE
Tél : 0 809 404068
STK@knauf.com

La présente édition annule et remplace les précédentes. Au moment de la prescription et de la mise en œuvre, assurez-vous qu'elle est toujours en vigueur. Les informations se trouvant dans cette fiche sont données à titre d'information et sont limitées à une application en France Métropolitaine. Il est de la responsabilité du poseur de s'assurer de la conformité et de la faisabilité des travaux envisagés vis-à-vis de la réglementation, des règles de l'art en vigueur (DTU etc.) et des documents techniques du fabricant (Avis Techniques, Procès-Verbaux d'essai, Documents encadrant la mise en œuvre...). Toute mise en œuvre non conforme aux dispositions du présent document dégage la responsabilité du fabricant. Les photos ainsi que les schémas ont également une valeur indicative et ne constituent nullement des documents contractuels.